



Le colza : attention aux charançons de la tige !

Malgré le temps plutôt frais des derniers jours, les captures de charançons sont déjà abondantes dans certains champs des régions les plus cultivées en colza. Deux espèces sont présentes : le charançon de la tige du chou et celui de la tige du colza. La seconde espèce est la plus nuisible, surtout en début de montaison. En effet, elle peut provoquer des éclatements de tiges, et des déformations (tiges coudées). Les tiges attaquées par le charançon de la tige du chou moins nuisible, présentent souvent des infections secondaires par *Phoma* et *Verticillium*.

Selon les sources, les seuils d'intervention varient assez fortement mais se situent le plus souvent à 20 captures de charançons de la tige du colza en trois jours dans un piège à noyade (cuvette jaune). Il est probable que de tels niveaux soient atteints dans certains champs au cours des deux ou trois jours de beau temps qui sont annoncés. Nous invitons donc les cultivateurs de colza à surveiller attentivement l'évolution des infestations et à appliquer un insecticide agréé dès lors que les captures dépassent 20 individus par piège en trois jours.

Dans le cadre du réseau d'observation des insectes ravageurs en colza installé en Région wallonne, le charançon de la tige du colza a été trouvé dans plus d'un champ sur deux, soit une progression depuis la semaine dernière. Dans 20 % des champs suivis dans le réseau, aucun insecte n'a été piégé jusqu'à ce jour.

Quelques méligèthes peuvent déjà être observés. Toutefois, ils sont très peu nombreux, et le colza est encore loin du stade sensible à cet insecte (présence de boutons floraux).

Christine Cartryse, APPO, Centre Pilote CePiCOP
Michel De Proft, Expert scientifique CRA-W

Insecticide agréé contre le charançon de la tige en Belgique :

(Mise à jour : APPO - Mars 2015) Source officielle : www.fytoweb.fgov.be

Matière active et concentration	Produit commercial	Dose produit/ha	N° agréation	Firme	Formulation	Nb max application/culture
cyperméthrine 500 g/l	CYTHRIN MAX	0,05 l	10106P/B	PROTEX	EC	2

En colza d'hiver, ce produit est également agréé contre les méligèthes, les charançons des siliques au printemps et contre les altises à l'automne.

Les données d'observation sont issues d'un réseau de piégeage du colza rassemblant des observateurs de l'APPO, du CADCO, du CARAH, du CPL-Végémar, du CRA-W, de la DGARNE-Développement et de l'OPA de Ciney, et couvrant les différentes régions de production du colza.



Service public de Wallonie

Avec le soutien financier de la DGARNE de la RW –
Recherche et Développement – Centre Pilote CePiCOP

Association pour la **P**romotion des **P**rotéagineux et des **O**léagineux

Gembloux Agro-Bio Tech – Université de Liège

Passage des Déportés, 2 – 5030 GEMBLoux

Tél/fax : 081/62.21.37 - e-mail : appo.gembloux@ulg.ac.be - www.appo.be